

**Zeitschrift:** Arbido  
**Herausgeber:** Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz  
**Band:** - (2010)  
**Heft:** 4: ABD Stellen und Katastrophen = Centres ABD et catastrophes = Centri ABD e catastrofi  
  
**Artikel:** Le plan de catastrophe : un piège?  
**Autor:** Giovannini, Andrea  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-768681>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

für einzelne Abteilungen oder die ganze Organisation planvoll und systematisch erfasst werden. Risikomanagement erweitert nicht nur den Blick auf die möglichen Risiken, sondern auch die Chance, nicht nur wie bisher konservatorische und katastrophenplanerische Fragen ins Auge zu fassen, sondern ein viel breiteres Suchfeld mit einzubeziehen. Damit stellen sich neue Verantwortlichkeiten, die sich nicht nur auf eine einzige Fachstelle beschränken, sondern über die strategische Verankerung des Risikomanagements den Gesamtbetrieb in die aktive

und vorsorgliche Sicherung einbinden. Bisherige Risikovorsorgemassnahmen sollten in das Risikomanagement-System integriert werden und erhalten damit sogar noch zusätzliche Unterstützung und Gewicht. Voraussetzung für die erfolgreiche Implementierung eines Risikomanagement-Systems ist, dass es dem Betrieb und seinen Ressourcen angepasst ist, d.h., dass Aufwand und Ertrag des Risikomanagements in einem positiven Verhältnis stehen müssen und dass es in bestehende Prozesse und Führungsinstrumente integriert sein wird. Als Ertrag

nicht zu unterschätzen ist nur schon die Diskussion und Auseinandersetzung mit Risiken. Wichtig sind auch Transparenz, Objektivität und Kontinuität: Das System darf keine Black Box sein, die Ergebnisse müssen für alle nachvollziehbar bleiben, das Vorgehen strukturiert. Mit einfachen Prozessschritten und Formularen ist Risikomanagement für Bibliotheken und Archive mit wenig Aufwand permanent zu betreiben.

Kontakt: [claudia.engler@burgerbib.ch](mailto:claudia.engler@burgerbib.ch)

## Le plan de catastrophe: un piège<sup>1</sup>?

Andrea Giovannini,  
conservateur-restaurateur ICON,  
SKR conseiller en conservation

**De nombreux sinistres, engendrés principalement par l'eau dans toutes ses formes, plus rarement par le feu ou par des éboulements, ont prouvé la nécessité de gérer efficacement ce genre de situation pour limiter l'ampleur des dommages et les coûts du sinistre. Pour cette raison, un nombre croissant d'institutions qui s'occupent de biens culturels écrits se dotent d'un plan de catastrophe.**

Une simple recherche sur le Web permet de disposer de nombreux plans de catastrophe standardisés, que l'on peut télécharger; on pourrait croire qu'il suffit de remplir les cases prévues à cet effet pour disposer d'un plan d'urgence et être ainsi mieux paré face à un sinistre de plus ou moins grande ampleur.

Un plan de catastrophe élaboré de cette manière peut cependant se révéler un piège parce qu'il est largement incomplet. Si nous prenons à titre de comparaison le monde de l'alpinisme, se doter d'un tel plan d'urgence correspond à acheter une corde pour escalader une paroi rocheuse, sans avoir ni baudrier, ni renvois, ni les connaissances indispensables pour la manipulation de la corde ... Sans nier l'utilité de la corde, il manque beaucoup d'éléments pour atteindre le but désiré et un niveau de sécurité raisonnable.

Pour revenir à notre thème, si un plan d'urgence tel qu'on peut le trouver sur le Web peut avoir son utilité, que lui manque-t-il pour être efficace? Avant d'aborder ce sujet, une clarification terminologique me paraît indispensable.

Plan de catastrophe – plan d'urgence en cas de catastrophe – plan d'urgence sont des termes généralement utilisés pour définir les mesures à prendre en cas de sinistre. Pour plus de clarté, je définis les termes suivants:



<sup>1</sup> Cette contribution utilise librement des éléments du chapitre 6.VIII de la quatrième édition de mon livre *De Tutela Librorum*, Baden, Hier+Jetzt, 2010. Pour un développement plus large de ce thème, se reporter à ce texte.

- *Plan de gestion des sinistres*: comprend l'analyse des risques, les mesures préventives et le plan d'intervention en cas de sinistres (et donc aussi le plan d'urgence).
- *Plan d'intervention en cas de sinistres*: comprend les procédures d'alarme, la définition des responsabilités et des compétences en cas de sinistre, et l'ensemble des mesures qui s'appliquent une fois un sinistre survenu. Parmi ces dernières: les procédures et les ressources matérielles et humaines pour la première intervention (plan d'urgence), les procédures et les ressources pour la stabilisation et le rétablissement des locaux et des fonds concernés. Il considère donc les aspects avant – pendant – après un sinistre, jusqu'à la reprise normale des activités de l'institution.
- *Plan d'urgence*: comprend les premières mesures à mettre en œuvre pour limiter les dommages et organiser le sauvetage des fonds en cas de sinistre. Il doit être orienté vers l'efficacité pratique sur le lieu du sinistre. Les textes sont réduits au strict minimum et souvent remplacés par des symboles.

La distinction entre plan d'intervention et plan d'urgence naît du constat que de nombreux plans déjà élaborés sont trop lourds et complexes pour être utilisés de manière efficace sur la scène d'un sinistre. Dans cette situation, on doit disposer d'éléments basiques et facilement accessibles, alors que des informations plus différenciées deviennent nécessaires pour les mesures préventives et dans la deuxième phase du sauvetage.

Le terme général «plan de catastrophe» ou «plan d'urgence» correspond donc à ce que j'ai nommé un «plan d'intervention», qui comprend à son tour un «plan d'urgence».

- 2 Une telle analyse fait évidemment partie de l'expertise des bâtiments sur laquelle on base une politique de conservation préventive.
- 3 Pour une description plus approfondie de ces catégories, cf. la partie citée de l'édition 2010 de *De Tutela Librorum*, ou d'autres publications spécialisées. Voir aussi [http://www.bnf.fr/fr/professionnels/plan\\_urgence/s.plan\\_urgence\\_web.html?first\\_Art=non](http://www.bnf.fr/fr/professionnels/plan_urgence/s.plan_urgence_web.html?first_Art=non) (VIII/2010).



Andrea Giovannini lors d'un exercice pratique.

Dans cette contribution, je ne désire pas développer les contenus du plan d'intervention et du plan d'urgence, mais plutôt les aspects collatéraux, à mes yeux essentiels, qui risquent d'être oubliés ou considérés de manière insuffisante si on limite la démarche à l'établissement d'un plan standardisé dont on remplit les cases vides.

### 1. Analyse des risques et des mesures de prévention correspondantes

Selon l'adage qu'il vaut mieux prévenir que guérir, tout sinistre évité coûtera bien moins cher que la gestion optimisée d'un sinistre qui s'est produit. Un plan d'intervention devrait impérativement être complété par un plan de gestion des sinistres, basé sur une analyse des risques dans la situation spécifique. Ce travail demande beaucoup d'expérience et de professionnalisme, et une excellente connaissance du bâtiment concerné; il devrait être mené par un groupe interdisciplinaire formé au moins par un spécialiste en conservation préventive et par une personne connaissant bien les aspects techniques du ou des bâtiments concernés.

Une telle analyse permet généralement d'éliminer un certain nombre de risques avec un investissement financier raisonnable, et de limiter d'autres risques dont l'élimination causerait des dépenses disproportionnées<sup>2</sup>.

Dans l'analyse des risques, il ne faut pas oublier les aspects administratifs, qui concernent principalement les contrats d'assurance et les disponibilités financières immédiates (ou la capacité de prendre des engagements) au moment d'un sinistre.

L'expérience a montré que le rapport entre l'investissement nécessaire pour l'élaboration d'un plan de gestion des sinistres et la réduction des coûts et des dommages en cas de sinistre est dans tous les cas favorable.

L'analyse des risques devrait permettre également d'établir un calendrier d'entretien régulier du bâtiment concerné, ce qui constitue un facteur de prévention très important.

### 2. Analyse des fondations pour identifier les risques spécifiques

Les caractéristiques matérielles des fondations ont une influence importante sur les contenus d'un plan d'intervention et sur les priorités de sauvetage. Si nous pouvons définir comme «standard» les livres et les documents imprimés sur papier, en vrac, brochés ou avec des reliures artisanales ou industrielles du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, une série d'exceptions devrait être considérée, car un traitement inadéquat de ces objets aboutirait à une aggravation importante des dommages<sup>3</sup>.

Un plan d'intervention devrait par conséquent être basé sur une analyse matérielle des fondations, qui permet d'identifier les cas particuliers auxquels l'institution risque d'être confrontée.

Pour l'établissement d'un plan d'intervention, il faut encore définir les risques qu'on va considérer. A titre d'exemple, les catégories de risques suivantes, et leurs combinaisons possibles, donnent lieu à des procédures d'intervention souvent spécifiques:

#### Feu

- Objet brûlés
- Traces de brûlures, suie
- Odeur de brûlé

#### Eau

- Objets détremés
- Objets partiellement mouillés
- Objets humides
- Eau propre
- Eau avec boues (rivière, eau salie par les décombres)
- Eau contaminée par des excréments (animaux, égouts)
- Eau contaminée par de l'huile de chauffage, de l'essence
- Eau avec adjuvants d'extinction
- Mousse d'extinction

#### Poussières

- Poussières provenant du bâtiment
- Poudre d'extinction

#### Dommages mécaniques

- Déformations
- Dommages aux marges
- Déchirures, état fragmentaire
- Ecrasé et fragmentaire (constructions écroulées)

#### Dommages biologiques

### 3. Analyse intellectuelle des fondations pour établir des priorités de sauvetage en cas de sinistre majeur

En cas de sinistre important, où une intervention rapide n'est plus possible pour tous les fonds touchés, les priorités de sauvetage pour les fonds représentent une aide importante pour la prise de décisions.

Les priorités de sauvetage peuvent concerner soit l'importance culturelle, historique ou financière de certains objets ou collections, mais aussi leur valeur juridique ou l'utilité immédiate pour garantir le fonctionnement d'une institution. Il est utile d'établir 3 priorités de sauvetage, en limitant au maximum à 20% des fondations la première priorité, et à un 20% supplémentaire la deuxième priorité.

Ces priorités devraient être reportées sur les plans précis des magasins, qui comportent également les cotes des documents. Sauf cas particuliers, l'«unité de sauvetage» est le rayon<sup>4</sup>.

### 4. Analyse de la situation régionale pour coordonner les connaissances, et les ressources en vue d'une entraide mutuelle en cas de sinistre

Un plan de gestion des sinistres complet, bien adapté à une institution donnée peut être un investissement médiocre si d'autres institutions ayant des fonds analogues se trouvent dans les environs et se sont déjà dotées d'un plan basé sur un modèle différent. Si la partie concernant l'analyse des risques

et les mesures préventives est forcé-ment spécifique pour chaque institution, l'adoption de plans basés sur un modèle commun est avantageuse pour tous les partenaires et peut concerner les domaines suivants:

- Structure générale et aspect graphique du plan. Cet aspect augmente l'efficacité d'une éventuelle entraide, car chacun est familier avec le langage et la structure du plan.
- Listes d'adresses de fournisseurs extérieurs de matériel et de prestations: par le partage, on réduit les coûts de la recherche et de la mise à jour.
- Procédures d'intervention pour les différents types de fonds et cas de figure: une élaboration à l'aide de spécialistes qualifiés peut profiter à plusieurs institutions et réduit également le coût d'un plan individuel.
- Stocks de matériel de secours unifiés et disponibles réciproquement: augmentation de la quantité de matériel disponible, rationalisation et diminution des coûts.
- Formation: des séances de formation communes augmentent la motivation et créent un cadre favorable en cas d'entraide. Elles permettent la réalisation d'exercices plus réalistes pour des institutions de petite taille, pour lesquelles l'organisation d'un exercice est une charge lourde.

### 5. Formation du personnel

La formation des personnes concernées par une intervention en cas de sinistre est un volet essentiel pour que les mesures envisagées soient efficaces au moment voulu. Cette formation devrait comporter plusieurs aspects, théoriques et pratiques.

#### Connaissances théoriques

- Connaissance théorique des caractéristiques propres des matières présentes dans les fondations et de leur sensibilité au feu, à l'eau, aux dommages mécaniques ou à des facteurs de dégradation spécifiques.
- Connaissance des principaux types de sinistre, développement du feu, cas de figure d'inondations, basés sur des sinistres survenus ailleurs.

4 Eviter de diffuser ces priorités qui permettent d'identifier rapidement les documents les plus précieux et de tenter les voleurs!

## ABSTRACT

### Der Katastrophenplan: eine Falle?

Immer mehr Institutionen arbeiten Katastrophenpläne aus. Der Autor nimmt eine Begriffsklärung vor und unterscheidet zwischen einem Plan zum Umgang mit Katastrophen, einem Einsatzplan im Fall einer Katastrophe und einem Prioritätenplan. Zuerst soll ein Plan zum Umgang mit Katastrophen die möglichen Risiken abklären und eine Liste der zu treffenden Massnahmen im Ernstfall festhalten. Ein solcher Plan muss auch die finanziellen und versicherungstechnischen Rahmenbedingungen im Schadensfall beinhalten. In einem zweiten Schritt soll der Bestand auf mögliche Schadensrisiken analysiert und sollen die Prioritäten bei der Rettung des Bestandes festgelegt werden. In einem nächsten Schritt sollen Möglichkeiten der gegenseitigen Hilfe im Katastrophenfall sowie die Nutzung gegenseitiger Kompetenzen zwischen den Institutionen geplant und vereinbart werden. Sehr wichtig sind die Kenntnisse der Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter betreffend die Notfallpläne sowie die praktische Ausbildung für den Katastrophenfall.

Stephan Holländer

– connaissance des contenus du plan de gestion des sinistres, plan d'intervention et plan d'urgence. Familiarisation avec les symboles utilisés dans le plan d'urgence.

*Exercices pratiques: le but de l'exercice pratique est de se familiariser avec les caractéristiques propres aux livres et documents sinistrés (aspect, poids, difficultés de manipulation, etc.). Ce point est important pour diminuer la charge émotionnelle lors d'une intervention réelle. Seul l'exercice permet de diminuer ce choc bien connu lors de sinistres dans le passé.*

*Les exercices pratiques devraient être organisés avec des matériaux de rebut partiellement brûlés, mouillés, endommagés,*

*dans un cadre réaliste (local froid, assez sombre, exercice exécuté en automne ou en hiver).*

*L'exercice devrait comprendre l'intervention sur le lieu du sinistre (simulé), l'organisation des équipes et de la place de secours, la mise en place des mesures de sauvetage, la protection des fonds pas directement touchés, le tri, l'enregistrement, l'emballage et l'évacuation des objets touchés.*

### Conclusion

Un plan d'intervention avec son plan d'urgence ne trouvent leur sens qu'en tant que partie d'une politique générale de conservation. Leur établissement

doit être basé sur une analyse approfondie de la situation des locaux et des fonds. Ce travail devrait être accompli en collaboration avec un/une spécialiste en conservation préventive, qui peut garantir la qualité du plan, condition indispensable à son efficacité au moment d'un sinistre.

Tous les éléments cités ci-dessus font partie d'un tel plan, tout comme chaque pièce de l'équipement d'un alpiniste est indispensable à sa sécurité; une simplification amène inévitablement à une augmentation objective des risques.

Contact: [giovannini@adhoc.ch](mailto:giovannini@adhoc.ch)

## Schädlinge in Bibliotheken und Archiven

Wibke Unger, Professorin für Holzbiologie und Integrierten Holzschutz an der Fachhochschule Eberswalde, und Dr. Katrin Schöne<sup>1</sup>

Organische Materialien und Werkstoffe werden häufig durch abiotische und biotische Vorgänge geschädigt. Bücher und Archivalien sind davon nicht ausgenommen, was einer sich langsam ausweitenden Katastrophe entspricht. Am häufigsten werden sie auf biotischem Wege durch tierische oder pilzliche Schädlinge angegriffen. Im Folgenden zeigen die Autorinnen auf, welche Schutz- sowie Bekämpfungsmassnahmen möglich sind, und stellen SiLK vor, den Sicherheitsleitfaden Kultur, welcher im Auftrag der Konferenz Nationaler Kultureinrichtungen im Entstehen ist.

### 1 Schädlingsbefall

#### 1.1 Übertragungswege und Verbreitung der Schädlinge

Schadorganismen, wie Insekten und Pilzsporen, gelangen mit der Aussen-

luft, dem Personal und den Benutzern in die Lesesäle, Magazine, Depots und Restaurierungswerkstätten. Flugfähige Insekten können von dicht am Gebäude stehenden Bäumen durch offene Fenster ins Innere gelangen. Auch Vögel (besonders von Tauben und Sperlingen) an Häusern können eine Eintragsquelle für Schadorganismen bedeuten.

Die Verbreitung der Schadorganismen in davon befallenen Gebäuden, zum Beispiel von Schimmelpilzen, wird begünstigt durch Bau- und Nutzungsmängel. Viele Probleme entstehen durch fehlerhaft geplante und betriebene Heizungs- und Klimaanlage, oft auch als Folge falscher Vorgaben seitens des Nutzers, aber sehr häufig wegen mangelhafter Wartung. Relative Luftfeuchte über 65% fördert das Auftreten von Insekten und Schimmelpilzen. Liegt zusätzlich die Raumlufttemperatur unter 16 °C, ist häufig Schimmelpilzbefall die Folge.

#### 1.2 Monitoring von Schädlingsbefall

Die Schädlinge an organischen Materialien leben oft im Verborgenen. Aus diesem Grund sollten alle Gegenstände in

regelmässigen Abständen untersucht werden.

Besteht der Verdacht auf einen Befall von Objekten durch Schadinsekten, sollte man zunächst die nähere Umgebung bzw. den Raum, in dem sich die Objekte befinden, absuchen und gefundene Insekten bestimmen lassen. Durch Auszählen der gefangenen Tiere lässt sich die Stärke des Befalls abschätzen, an den sich abzeichnenden Schadbildern, vorhandenen Kotballen, Gespinsten, Larven- und Puppenhüllen die jeweilige Art erkennen. Sehr hilfreich für die Ortung von Schadinsekten in Räumen sind Pheromon(Lockstoff)-Fallen. Frass- und Bewegungsgeräusche können durch so genannte Acoustic-Emission-Geräte (AE-Geräte) aufgefangen, verstärkt und somit ermittelt werden.

Vermutet man an Büchern und Archivalien oder in einem Raum Schimmelpilze, so gibt es die Möglichkeit, diese durch eine mikroskopische Analyse nachzuweisen und zu identifizieren. An Objekten können Schimmelpilze mit Abklatschpräparaten und anschließender Kultivierung bestimmt werden. Scheint der ganze Raum von Schimmelpilzen befallen zu sein, er-

<sup>1</sup> u.a. im Projekt «Sicherheit und Katastrophenschutz für Museen, Bibliotheken und Archive» der Konferenz Nationaler Kultureinrichtungen tätig